



Rapport d'activités 2012

Assemblée Générale

L'AG a eu lieu le 6 juin à la Bibliothèque médiathèque de Vevey et a accueilli 30 personnes. A cette date, l'association comptait 140 membres.

Après avoir adopté le procès-verbal de l'AG de 2011, approuvé les comptes de l'association et renouvelé le comité, les participants ont pris connaissance des dossiers suivis par le GRBV durant l'année écoulée :

- DECFO-SYSREM
- projet RERO
- bibliothèques scolaires
- BIS
- associations romandes et prix romand de bibliothéconomie
- CLP
- formation AID

Une brève présentation de l'association BiblioVaud a été faite en fin d'assemblée.

Le procès-verbal anonymisé de l'AG se trouve sur le site du GRBV. Les membres peuvent faire une demande auprès du comité pour recevoir le procès-verbal intégral.

Comité

Composition du Comité dès juin 2012 :

- Muriel Guerry-Lagrive (BCU) *syndicats, formation AID*
- Fabienne Rosé Longchamp (HESAV) *membres, caisse, site web, courrier, secrétariat*
- Isabelle Vaudroz (Bibliothèque publique et scolaire de la région d'Orbe) *bibliothèques scolaires, CLP*
- Tania Zuber-Dutoit (HEIG-VD) *relations avec les associations professionnelles*

Le comité s'est réuni à six reprises et a communiqué par courrier électronique entre les séances.

Finances

Au 31 décembre 2012, la fortune du GRBV se monte à CHF 7045.80. Le montant des recettes est de CHF 7381.55 et le total des dépenses est de CHF 6289.70, dont CHF 5600.- de cotisations à SUD. Le résultat de l'exercice 2012 se solde par un bénéfice de CHF 1091.85 et ceci grâce à l'augmentation des cotisations qui ont passé de CHF 45.- à CHF 55.- permettant au GRBV de retrouver les chiffres noirs.

Soirée récréative

Aucune soirée récréative n'a été organisée en 2012. Celle-ci a été reportée au 6 février 2013.

Rencontres interassociatives

Les associations professionnelles romandes se sont réunies deux fois en 2012, afin d'échanger sur les problématiques rencontrées dans les différents cantons et sur les activités et projets des uns et des autres. Le sujet qui a beaucoup fait débat cette année est le nouveau statut des groupes d'intérêts de BIS et surtout le principe du paiement d'une cotisation.

Prix romand de bibliothéconomie

La lecture des 9 travaux de bachelor en lice pour le Prix romand de bibliothéconomie a bien occupé le comité pendant la pause estivale. Après délibération entre les membres du comité puis avec les membres des deux autres associations partenaires, l'AGBD et le GVB, le choix final s'est porté sur le travail de Anne-Clémence Bosson et Lucile Grandjean, pour leur travail intitulé [Internet et les nouvelles technologies dans les espaces jeunesse des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève](#)

Le prix a été décerné le 27 novembre, lors de la remise des diplômes Bachelor es sciences HES en information documentaire.

HEG-Genève

La HEG ayant modifié sa formule de présentation des associations professionnelles aux étudiants en bachelor, le GRBV n'a pas eu à se déplacer à Genève.

Suite à une demande faite lors de l'AG, le comité a demandé à la HEG de faire un lien sur la page du site de la Délégation à la formation I+D recensant les lieux de stage pré-HES (http://www.ausbildung-id.ch/index.php?option=com_content&view=article&id=23&Itemid=34&lang=fr).

BIS

Tania Zuber-Dutoit a assisté au conseil consultatif de BIS, le 22 mars à Aarau où l'association suisse a présenté sa nouvelle structure et le changement de statut des groupes d'intérêt (droit de vote, cotisation).

La dernière AG du GRBV s'est positionnée contre le principe du paiement d'une cotisation à BIS et le comité en a informé BIS, les associations professionnelles romandes, les autres groupes d'intérêt et a appelé les membres BIS à voter contre par le biais d'un message envoyé sur Swiss-lib.

Le 14 septembre, Tania Zuber-Dutoit et Isabelle Vaudroz ont participé à l'assemblée générale de BIS, à Constance. Le principe même d'une cotisation des groupes d'intérêt ayant déjà été accepté en 2011, Mme Estermann, présidente de BIS, n'est pas revenue sur le sujet, ce qui a coupé court à toutes discussions. Le PV de l'AG et le nouveau règlement relatif aux groupes d'intérêt de BIS se trouvent sur le site de l'association.

En décembre, le comité a reçu un courrier du secrétariat de BIS lui demandant de fournir les statuts, les recettes, le dernier rapport annuel et la liste des membres. Le comité a répondu que l'AG avait refusé le principe du paiement d'une cotisation à BIS et que le GRBV était donc dans l'obligation d'attendre sa prochaine assemblée générale afin de savoir s'il souhaitait devenir un Groupe d'intérêt selon les nouveaux statuts BIS. Dans l'intervalle, le comité s'est renseigné auprès de Mme Dominique Nouveau Stoffel, juriste et présidente de l'ABF pour savoir s'il était envisageable de transmettre la liste des membres du GRBV à BIS. Cette dernière a répondu par la négative en vue des statuts actuels de l'association.

Le débat sur le statut du GRBV et sa relation à BIS sera donc à nouveau mis sur la table de l'AG en 2013, avec à la clé une révision des statuts de l'association.

AID

Muriel Guerry-Lagrive fait partie de la "Commission de formation professionnelle AID de Suisse romande", qui s'est réunie à trois reprises en 2012.

Cette commission a pour but de réunir les experts des examens du CFC, ainsi que les commissaires professionnels, le responsable des cours interentreprises ainsi que les professeurs des cours professionnels. Durant les séances, les sujets tels que les examens, la cérémonie de remise des prix ou encore le planning des cours sont abordés.

En 2012 ont eu lieu les premiers examens finaux pour les apprentis « agents » (et non plus « assistants ») en information documentaire. Les cantons suisses alémaniques et romands collaborent désormais pour la mise en place des examens, même si certaines particularités régionales subsistent.

Les examens pratiques ont depuis cette même année lieu en entreprise et en présence de deux experts. Les examens de langue ne se font plus qu'oralement.

Le coût des cours interentreprises, qui avait fait débat en 2011, s'élève dorénavant à 200.- /jour par apprenti et 150.-/jour pour les membres BIS et AAS. Dans le canton de Vaud, les frais sont pris en charge par le fonpro (Fondation cantonale pour la formation professionnelle).

Anne-Marie Pittet, commissaire d'apprentissage, a annoncé sa démission pour fin juin après 14 ans de service. Muriel Guerry-Lagrive reprend le flambeau. Il est important de noter que le rôle de commissaire a changé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'apprentissage. Le côté « coaching de l'apprenti » n'est plus assumé par le commissaire mais par une nouvelle structure mise en place exprès pour : les conseillers aux apprentis.

Le rôle du commissaire est davantage tourné du côté de l'entreprise formatrice, de ses devoirs et de ses besoins. Un rôle plus administratif également.

Muriel Guerry-Lagrive a participé à deux activités proposées par l'Association des Agents/Assistants en Information Documentaire : son 10e anniversaire, fêté le 2 juin à Yverdon et sa soirée récréative à la bibliothèque de Blonay-St-Légier le 16 novembre, soirée à laquelle a également participé Isabelle Vaudroz.

En cette année 2012, la Commission de formation professionnelle AID de Suisse romande a organisé la première cérémonie de remise des prix pour les Agent/e-s en Information Documentaire, qui s'est tenue au Musée Gutenberg à Fribourg le jeudi 6 septembre. Tous les apprentis en dernière année étaient conviés, ainsi que leurs familles et formateurs. Des prix ont été remis, notamment par l'AAID et le GRD en partenariat avec BIS.

Groupe de travail CLP

Isabelle Vaudroz participe au groupe de travail « Avenir de la formation » du Groupe régional romand de la CLP. Le mandat du groupe de travail est de déterminer les modalités futures de la formation du personnel des bibliothèques de lecture publique et scolaires, sur la base d'une vision de l'avenir de ces bibliothèques et de la formation de leur personnel.

Le Groupe de travail va notamment étudier les modalités pratiques et financières de l'acquisition d'un CFC d'AID en bénéficiant de l'article 32 (après validation partielle ou totale des acquis) pour toutes les personnes au bénéfice d'un diplôme CLP ou sans diplôme mais travaillant depuis 5 ans en bibliothèque.

SUD

Le mercredi 21 mars, Muriel Guerry-Lagrive s'est rendue à l'assemblée générale de SUD-Lausanne. En 2012, deux membres du GRBV ont demandé l'aide de SUD pour régler des problèmes liés à leur situation professionnelle.

Decfo-Sysrem

Le GRBV suit encore le dossier Decfo-Sysrem en essayant notamment de récolter des informations auprès de ses membres afin de comprendre les différentes situations et de relayer l'information au plus grand nombre.

Projet RERO

En 2011, le comité avait réagi par courrier au « Rapport de la commission chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, année 2010 » car il avait constaté que certains passages de ce rapport contenaient des imprécisions, des jugements et des constats erronés notamment par rapport au projet RERO. Le comité demandait un rectificatif de ce rapport. Le GRBV a finalement reçu une réponse le 24 janvier 2012. La lettre précisait que « *la commission de gestion du Grand Conseil (COGES) et encore moins ses sous-commissions ne sont pas des commissions d'enquêtes parlementaires* » et que « *Le processus de présentation et de discussion du rapport de gestion 2010 a pris fin en décembre dernier avec les deuxièmes réponses aux observations et donc on peut dire que l'examen de la gestion 2010 est maintenant clos.* ».

La lettre revenait ensuite sur plusieurs points relevés par le GRBV mais en les contre-argumentant et en refusant toute modification dudit rapport.

Le comité a transmis la lettre aux membres directement concernés et a mentionné l'affaire lors de l'AG, mais n'a pas souhaité relancer la polémique.

Par ailleurs et contrairement à la promesse faite lors de l'AG du 6 juin qui était d'étudier le nouveau «Rapport de la commission chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, année 2011», le comité n'a pas eu le temps et l'énergie de se consacrer à cette tâche.

Cependant, le GRBV continue à suivre le projet RERO mais n'est pas intervenu de manière formelle en 2012.

Projets en cours

Muriel Guerry-Lagrive prépare une présentation du GRBV pour les apprentis AID, dans le cadre de leurs cours. Aucune date n'est prévue pour le moment.

Le comité souhaite moderniser l'identité visuelle du GRBV en proposant notamment un nouveau logo et un nouveau site internet, dans le but de faciliter la communication avec les membres et de simplifier sa gestion. Toutefois, suite à l'annonce de ces changements en décembre et après avoir reçu quelques intéressantes remarques, le comité a décidé de lancer un sondage afin de mieux cerner les attentes des membres, et de répondre au mieux à leurs besoins.

Comité du GRBV, mars 2013